

PREMIER DOSSIER : LA DÉMISSION DE RADIO-CANADA

Présentation

*La poésie est là, tout autour, fragile, fragile, fragile
et puis c'est fini.*

Daniel Bélanger

Il est toujours malaisé de critiquer Radio-Canada. Aussi mauvais que soient de plus en plus souvent ses choix de programmation en télévision, ils sont rarement (mais ça arrive !) aussi abrutissants que ceux présentés sur les deux autres chaînes généralistes francophones du Québec. Du côté de la radio, il n'y a aucune commune mesure entre ce qu'on nous présente à la Première chaîne, et la médiocrité de ce que l'on diffuse sur les ondes hertziennes partout ailleurs. Bref, critiquer Radio-Canada, c'est déjà critiquer ce qu'il se fait de mieux au Québec.

Et pourtant... nous sommes de plus en plus nombreux à trouver qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de la SRC. D'aucuns se reconnaîtront dans la charge que nous livre Marc Chevrier sous forme d'éditorial au début de ce numéro. Les exemples d'aberrations pourraient faire à eux seuls tout un numéro. Comment une télévision publique peut-elle justifier de repousser de 15 minutes les nouvelles de 22 h pour mettre en ondes rien de moins qu'un spectacle de *gogo boys* (10 avril 2005) ? Quelle logique la guide à acheter des émissions d'un crétinisme manifeste comme *Le Groulx Luxe* ou *Les Têtes à claques* pour les rediffuser sur ses ondes ? Pourquoi choisir de diffuser des traductions d'émissions américaines à des heures de grande écoute ? Pourquoi faire concurrence à TQS en plagiant son talk-show sportif ? La réponse à ces questions est évidemment bien connue : la SRC se comporte comme une entreprise privée engagée dans une course aux cotes d'écoute.

Mais en démocratie, une radio ou une télévision d'État n'ont de raison d'être que s'ils permettent de mettre en ondes des émissions que les diffuseurs privés, sommés qu'ils sont de répondre à des impératifs dictés par la recherche du profit, ne peuvent se permettre de diffuser. Rappelons aux dirigeants de Radio-Canada cette vérité de La Palice : nous tous, citoyens, choisissons de piger dans nos poches pour nous donner collectivement les moyens d'avoir accès à des contenus audio et télévisuels de qualité qui ne peuvent être mis en ondes par des compagnies privées. Chaque fois que vous diffusez une émission qui aurait pu être faite sur une autre chaîne, vous outreprenez *nécessairement* votre mandat. Le simple fait que vous vous sentiez engagés dans une compétition avec les chaînes privées démontre que vous êtes inaptes à diriger un service public.

Cela dit, soyons charitables, et reconnaissons qu'il est beaucoup plus facile d'énoncer le principe que de le rendre opérant, en particulier en ce qui a trait aux émissions de divertissement. Une application trop rigoriste de ce principe aurait peut-être pu nous faire passer à côté d'une extraordinaire série comme *Temps durs*, empêcherait peut-être de diffuser des séries osées comme *Les Lavigreur*, pour ne s'en tenir qu'au divertissement. Qui pourrait affirmer avec certitude que ces émissions auraient été tentées ailleurs ? Mais si le doute peut parfois exister, dans d'autres cas, il est carrément interdit. Est-ce que la mise en ondes de nullités comme *Paquet voleur*, *Tout le monde tout nu*, *La Fureur*, *Étoiles.tv* ou *L'heure de gloire* représente une utilisation judicieuse des fonds publics ? Pourquoi les annonces promotionnelles de la SRC sont-elles réservées presque exclusivement à faire la promotion des émissions de divertissement ? On entend déjà la réponse des dirigeants de la SRC : ces émissions fracassent des records de cotes d'écoute, ce qui suppose que le « peuple », lui, en veut, contrairement à une poignée d'élitistes, déconnectés de la sacro-sainte « réalité ».

Pour les intellectuels, universitaires, artistes et autres centaines de milliers de simples citoyens convaincus de l'importance des médias publics, le message donné par Radio-Canada depuis quelques années ne pourrait être plus clair : taisez-vous ! Jamais sans doute ce message n'a-t-il été aussi explicite que lors de la tentative de sauvetage de l'émission *Zone libre* que l'auteur de ces lignes a lancée il y a bientôt trois ans et qui a été suivie par plus de 175 universitaires. Au moment même où elle recevait des enveloppes budgétaires ponctuelles additionnelles, la SRC décidait de sabrer quatre millions de dollars dans son service déjà exsangue de l'information (au profit du divertissement, dont le budget est déjà six fois plus important que celui de l'information). Le résultat net a été la transformation, puis la disparition de l'émission *Zone libre*. Les universitaires qui ont pris part à la protestation s'engageaient à boycotter la SRC, c'est-à-dire à ne plus participer à ses émissions en tant qu'experts. Quelle a été la réponse des dirigeants du secteur de l'information à ce qui se voulait, rappelons-le, un *appui* aux artisans de l'information de Radio-Canada ? Nous avons été invités à nous présenter à la SRC où nous attendaient trois responsables de l'information qui se sont livrés à un prêchi-prêcha sur les nouvelles tendances en matière télévisuelle, la guerre des cotes d'écoute, l'importance de la transversalité de l'information, et patati et patata... Bref... loin de voir ce mouvement comme un appui au secteur de l'information, nous nous sommes fait répondre de retourner chez nous et de nous taire. Ce boycottage, en pleine crise au Liban, a eu un certain impact, mais le démantèlement de l'équipe de *Zone libre* rendait la poursuite inopérante.

Le message qui était celui des universitaires de l'époque est encore plus pertinent aujourd'hui. Sachant que la SRC adopte une définition de plus en plus limitative de la culture (la culture, pour la SRC, se limite aux manifestations artistiques, et non plus à l'ensemble des connaissances sur le monde – dont les arts forment une partie – que peut acquérir un être humain) ; sachant qu'elle a éliminé de ses ondes toutes formes de discours savant (fin de la Chaîne culturelle) ; sachant qu'elle limite les budgets à l'information et demande à des universitaires de partager leur expertise sur des problèmes complexes en des clips de quelques secondes ; et sachant qu'elle se comporte comme une compétitrice dans une guerre aux cotes d'écoute, plutôt que comme une valeur ajoutée permettant d'élever le niveau de l'offre radiophonique et télévisuelle, une question s'impose. Est-ce que Radio-Canada respecte encore son mandat ?

Cette question, nous la posons aux experts de la question des médias que sont Anne-Marie Gingras, Catherine Côté et Greg Nielsen, à André Major, auteur connu et ancien artisan de la Chaîne culturelle, à Mireille Gagné, directrice régionale du Centre de musique canadienne (Québec), à Michel Seymour, philosophe engagé dans le Mouvement pour une radio culturelle au Canada, ainsi qu'au député de Mercier, Daniel Turp.

François Charbonneau